

Deuxième colloque international francophone de recherche féministe sur le travail social

Les destinataires du travail social : résistances, adhésions et tactiques face aux normes de genre

Lausanne, 2-3 juillet 2018

Objectifs du colloque

Cette deuxième édition du Colloque international francophone de recherche féministe sur le travail social s'intéresse à la réception de l'intervention sociale par ses usagères et usagers en interrogeant plus particulièrement les manières dont elles et ils se positionnent face aux assignations genrées. Ce colloque accompagne ainsi les mouvements de revendications et d'*empowerment* des utilisatrices et utilisateurs des services publics. Nous postulons en effet que les destinataires, dans le champ de l'intervention sociale, jouent collectivement et individuellement un rôle actif non seulement dans la reconduction des normes de genre mais aussi dans leur transformation. La recherche s'est encore peu intéressée à la réception des normes de genre par les destinataires de l'intervention sociale mais différents questionnements, qui ont exploré ce champ et dont nous rendons compte dans cet appel, constituent un socle pour structurer la réflexion durant les deux jours de ce colloque.

Problématique

Une des forces de la critique féministe appliquée au travail social a été de dévoiler les assignations de genre que celui-ci reconduit, parfois de manière non-intentionnelle. Toutefois, comme nous l'avons montré lors du premier colloque de recherche féministe sur le travail social (2016, Paris), des professionnel-le-s œuvrent également à contrer le système de genre dans le cadre des interventions sociales, par exemple en recourant à la recherche partenariale ou en mobilisant des perspectives alternatives. Ce deuxième colloque veut poursuivre la réflexion sur les normes et les pratiques liées au genre dans le travail social mais en portant cette fois l'attention sur les modalités de leur réception. Nous considérons les destinataires comme des acteurs et actrices capables de réflexivité, c'est-à-dire en mesure d'évaluer l'action en cours, d'agir en conséquence (par exemple détourner des normes de genre, ruser, « faire semblant ») et donc d'adhérer partiellement, complètement ou pas du tout aux valeurs et aux logiques d'action proposées par une intervention.

L'appel à contribution sollicite des communications qui analysent le pouvoir d'agir (*agentivité*) des destinataires de l'intervention sociale. Nous souhaitons examiner d'une part les raisons, les valeurs et les sentiments à la base des adhésions et des désertions dont témoignent ces personnes engagées dans des dispositifs exigeants du point de vue de leur conformité aux normes de genre ; et, d'autre part, nous nous intéressons au « processus de retraduction, de négociation » (Darmon, 1999) des contenus normatifs des pratiques sociales, qui reste peu étudié, a fortiori dans une perspective de genre.

L'étude de la réception de l'intervention par les destinataires ainsi que les recherches féministes menées en partenariat avec les publics de l'intervention sociale ouvrent des pistes que nous présentons ci-dessous, avant d'exposer les deux axes du colloque.

Modalités de réception : exemples de recherches

Les femmes, et surtout les mères, sont la cible privilégiée de l'intervention sociale (Cardi, 2007). Or, leurs points de vue sur les dispositifs qui les concernent sont peu connus, ainsi que la multiplicité des expériences qu'elles en font selon leurs propriétés ethno-raciales, de classe, mais aussi leur âge, leur religion, leur orientation sexuelle, etc. Comme leurs conditions d'existence dépendent de leurs positions dans les rapports de domination, les analyses qui mobilisent des approches intersectionnelles sont d'un précieux apport pour comprendre comment ces femmes apprécient le soutien qui leur est destiné. On pense évidemment ici à la critique désormais célèbre de Kimberlé Crenshaw (2005) à l'égard des dispositifs d'aide aux femmes victimes de violences conjugales. Fondés sur une lutte spécifiquement féministe, ces dispositifs répondent mal aux demandes de femmes qui présentent également des urgences déterminées par le racisme et le classisme dont elles sont la cible. D'autres études montrent que les destinataires de l'intervention sociale se situent en décalage avec les attentes et les normes dominantes, tout en étant des vecteurs de confirmation de la société patriarcale. C'est par exemple le cas de femmes des classes populaires qui sont dévalorisées dans le cadre de différents organismes étatiques (scolaire, assistanciel, préventif, etc.) et qui résistent aux attributions dont elles sont l'objet en revendiquant une « respectabilité » (Skeggs, 2015) ou encore des femmes destinataires des dispositifs conditionnels d'assistance en Amérique latine (Destremau et Georges, 2017). Ces points d'occultation, parfois délibérés mais non systématiques, des politiques sociales et de celles et ceux qui les mettent en œuvre ont fait l'objet de différentes analyses récentes, par exemple le traitement judiciaire discriminant des jeunes filles roms (Vuattoux, 2015) ou l'androcentrisme de l'intervention destinée aux personnes sans abri (Zufferey, 2009 ; Marcellat, 2015). Dans le domaine des politiques d'activation, l'orientation genrée reposant sur la fiction du travailleur adulte autonome et sur l'ignorance du travail de *care* a fait l'objet de plusieurs études (Nadai et al., 2013 ; Lewis, 2001). Or, pour orienter l'action, il serait pertinent d'explorer les positionnements et les conditions d'existence des personnes recourant à des dispositifs qui leur sont (parfois mal) destinés, ou qui renoncent à y recourir (Warin, 2016). Là encore, il s'agit d'explorer les raisons de ces non-recours et, notamment, leurs liens avec les assignations en termes de genre : s'agit-il par exemple de postures de résistance motivées par des modes de vie alternatifs ou par de catégorisations dévalorisantes ? À ce titre, à l'analyse des modalités d'oppositions individuelles à l'intervention sociale, il faut ajouter celles, plus rares, des formes collectives et associatives de ces oppositions, lesquelles peuvent d'ailleurs être déviées et instrumentalisées, y compris bien entendu lorsqu'elles concernent les normes de genre.

On sait que les dispositifs de politiques sociales imposent aux destinataires de répondre à des injonctions normatives et aux professionnel·le·s de les trier en conséquence ; mais on oublie souvent que les personnes destinataires de ces dispositifs exercent également leur capacité de jugement, par exemple en distinguant, en tant que parent, le "bon" et le "mauvais" professionnel, en refusant d'être considérées exclusivement comme destinataires d'une aide, ou encore en se positionnant de manière critique à l'égard de la norme de validisme (à la manière des *critical disabilities studies*) ou de celle d'autonomie propre aux politiques d'activation (qui fait également l'objet de la critique féministe). La concurrence entre différents enjeux et les écarts de valeurs entre destinataires et professionnel·le·s peut être source d'incompréhension, rendre la collaboration difficile et l'intervention inadaptée.

Recherche partenariale et émancipation des destinataires

Les études de genre ont pour objectif d'induire des changements sociaux vers plus d'égalité entre femmes et hommes. L'engagement, l'émancipation et les transformations sociales sont au cœur de la recherche action ou partenariale (Corbeil et Marchand, 2006 ; Kurtzman, 2009) qui porte précisément sur les conséquences d'une enquête pour les personnes concernées. Cette recherche, engagée avec des associations représentant des publics ou

directement avec ceux-ci, vise le double objectif de produire de la connaissance et de construire des outils et des actions utiles au-delà du temps de la recherche ou de la lutte politique. C'est le cas, parmi d'autres, d'études qui analysent et accompagnent les trajectoires de femmes souhaitant sortir de l'industrie du sexe (Szczepanik, Ismé et Boulebsol, 2014 ; Cabiria [<http://www.cabiria.asso.fr/FEmmes-migrantes-enjeux-de-l>]) ; la première étude montre que les dispositifs en place et auxquels ces femmes recourent sont non seulement inadaptés à la résolution de leurs problèmes spécifiques mais, plus encore, excluent une partie d'entre elles. Il existe donc différentes voies pour « évaluer » et « documenter » les actions du travail social du point de vue des destinataires, et ceci sans les limiter à des questionnaires de satisfactions ou à des processus « qualité ».

Dans le champ spécifique du travail social, l'analyse du point de vue des destinataires peut poser des problèmes méthodologiques et éthiques. Tout d'abord, les différents acteurs et actrices de la recherche n'ont pas toujours les mêmes objectifs et intentions. Par ailleurs, il peut être difficile d'associer à des enquêtes des personnes plutôt enclines à éviter ce qui pourrait s'apparenter à une forme supplémentaire de contrôle. Dans des situations qui sont en partie contraintes, il peut également être compliqué de s'autoriser des témoignages les plus libres possibles. Enfin, les personnes confrontées à des urgences économiques ou sanitaires peuvent être amenées à suspendre leurs possibilités d'investissement dans une recherche, a fortiori si la construction d'une collaboration entre partenaires de la recherche demande un important investissement temporel et une grande capacité de maîtrise émotionnelle.

En bref, l'objectif de ce colloque vise à regrouper et à documenter les apports de la recherche « classique » aussi bien que de la recherche partenariale portant sur la réception de l'intervention sociale par les publics. Le colloque se présente ainsi comme un espace de réflexion visant à explorer comment les rapports de pouvoir qui orientent les interventions sociales sont appréhendés, avalisés, critiqués, réappropriés et peut-être reconfigurés par celles et ceux-là même auxquels ils s'imposent. L'appel se décline en deux axes de questionnements.

I. Le premier axe propose une perspective compréhensive pour rendre compte du point de vue des destinataires, à partir de leur positionnement social et de leur situation de vulnérabilité, sur les accompagnements dont ils et elles sont l'objet.

Quelles sont les positions adoptées par les destinataires face aux contraintes de genre incluses dans les dispositifs d'aide et dans les politiques sociales ? Par exemple, comment appréhender les savoirs des mères et des pères dans une entreprise de déconstruction du système de genre ; comment ces parents reçoivent-ils les programmes de soutien à la parentalité et de promotion des normes familiales ; ou encore que disent les personnes assignées soit à trouver un emploi, soit à s'occuper de leurs descendant·e·s et ascendant·e·s sans qu'elles puissent dévier des rôles sexués auxquels la mise en œuvre des politiques sociales les contraint ? Comment s'accommode-t-on des injonctions genrées vécues dans les institutions lorsque l'on adopte une posture critique par rapport aux assignations sociales de sexe ? Ces situations nous invitent également à appréhender les effets réciproques des représentations des destinataires et des professionnel·le·s dans le cadre d'une interaction sociale.

II Le second axe propose d'appréhender les processus d'auto-détermination et de mobilisations collectives des destinataires du travail social et des politiques sociales.

En quoi l'identification des rapports sociaux de sexe, leur exploration et leur appropriation participent-ils à des transformations sociales pour les personnes concernées ? Quelles places leurs sont accordées dans les dispositifs de recherche ? Comment ces perspectives permettent-elles de définir les conditions d'une recherche féministe ? Cet axe a pour ambition de contribuer à penser les mutations du travail social, considérant que celui-ci, d'une part, se renouvelle grâce à la recherche et, d'autre part, qu'il est aussi le produit

d'engagements de femmes et d'hommes tantôt au titre de professionnel·le·s, tantôt à celui de destinataires et parfois susceptibles de passer de l'un et l'autre !

Calendrier

Les propositions de communication sont attendues pour le **20 décembre 2017**. Elles comprennent deux fichiers séparés comportant :

- Le **titre et le résumé** (3000 signes max, times 12, normes APA6). Le nom du fichier est composé par le nom de famille de chacun·e des communicant·e·s suivi de _Resume. Exemple : MartinModakBayerRollin_Resume.docx
- Le **rappel du titre** de la communication et une **notice biographique** pour chacun·e des communicant·e·s comprenant les nom(s) et prénom(s), l'activité professionnelle, l'adresse de l'institution de rattachement. Le nom du fichier est composé par le nom de famille de chacun·e des communicant·es suivi de _Bio. Exemple : MartinModakBayerRollin_Bio.docx

Les deux fichiers sont à envoyer à l'adresse : colloque_destinatairesTS_2018@eesp.ch

Les décisions du comité scientifique seront communiquées **début février 2018**.

Comité d'organisation

Véronique Bayer, ETSUP, IRIS EHESS Paris

Zoé Rollin, Université Paris 13 - Département Carrières Sociales, IUT de Bobigny, IRIS (UMR 8156)

Hélène Martin, Marianne Modak et Chloé Parrat, Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne

Comité scientifique

Laurence Bachmann, Véronique Bayer, Marc Bessin, Coline Cardi, Isabelle Courcy, Blandine Destremau, Fatou Diop Sall, Maïmouna Ndoye, Catherine Flynn, Marion Doé, Marion Hirschauer, Marcel Jaeger, Véréna Keller, Catherine Lenzi, Amel Mahfoud, Audrey Marcillat, Hélène Martin, Marianne Modak, Cécile Offroy, Clothilde Palazzo, Sophie Rodari, Zoé Rollin, Anna Rurka, Arthur Vuattoux.

Lieu du colloque

Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne

14, chemin des Abeilles

1010 Lausanne (Suisse)

Références bibliographiques

- Cardi, Coline. (2007). Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social. *Déviance et Société*, 31(1), 3-23.
- Corbeil, Christine & Marchand, Isabelle. (2006). Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle. *Nouvelles Pratiques Sociales*, 19(1), 40-57
- Crenshaw Williams, Kimberlé. (2005). Cartographie des marges: Intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*, 39(2), 51-82.
- Darmon, Muriel. (1999). Les "entreprises" de la morale familiale. *French Politics, Culture & Society*, 17(3-4), 1-19.
- Destremau, Blandine et Georges, Isabel. (2017), *Le care, face morale du capitalisme. Assistance et police des familles en Amérique latine*, Bruxelles, Peter Lang
- Kurtzman, Lyne. (2009). Les enjeux éthiques de la recherche-action féministe : une réflexion critique sur les règles et pratiques de recherche. In Fatou Sow (dir.), *La recherche féministe francophone, langue, identités et enjeux* (pp. 91-99). Paris : Karthala.
- Lewis, Jane. (2001). Les femmes et le workfare de Tony Blair. *Esprit*, 273, 174-186.
- Marcillat, Audrey. (2015). Effets de l'impensé du genre dans l'accompagnement des sans-abri parisiens. Retour sur une enquête au 115 du Samu social de Paris. *Cultures & Sociétés*, 36, 67-72.
- Nadai, Eva, Hauss, Gisela, Canonica, Alan. (2013). *Lohnende Investitionen? Zum Gleichstellungspotenzial von Sozialinvestitionen und Aktivierung. Schlussbericht zum Projekt 4060-129208, gefördert vom Schweizerischen Nationalfonds im Rahmen des NFP60 « Gleichstellung der Geschlechter »* (rapport de recherche). Olten : Fachhochschule Nordwestschweiz. Hochschule für Soziale Arbeit.
- Skeggs, Beverley. (1997/2015). *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*. Marseille: Agone.
- Szczepanik, Geneviève, Ismé, Chantal & Boulebsol, Carole. (2014). *Connaître les besoins des femmes dans l'industrie du sexe pour mieux baliser les services* (rapport de recherche). Montréal : Concertation des luttes contre l'exploitation. Récupéré de : <http://www.lacles.org/wp/wp-content/uploads/FINAL-DE-FINAL.pdf>
- Vuattoux, Arthur. (2015). Les jeunes Roumaines sont des garçons comme les autres. *Plein droit*, 104(1), pp. 27-30.
- Warin, Philippe. (2016). *Le non-recours aux politiques sociales*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Zufferey, Carole. (2009). Making Gender Visible : Social Work Responses to Homelessness. *Journal of Women and Social Work*, 24(4), 382-393.